

# DOCUMENTS À COMPLÉTER POUR UTILISER UN ÉCHAFAUDAGE ROULANT

Documents relatifs à la R.457



**Vous êtes en possession d'un échafaudage roulant et êtes amenés à faire des travaux avec celui-ci ?**

Conformément à l'arrêté du 21 décembre 2004, le chef d'établissement dont le personnel utilise un échafaudage roulant est tenu à l'exécution de vérifications pertinentes et met à disposition du personnel concerné tous les documents nécessaires à leur sécurité.

Ces documents ont été clairement définis dans la Recommandation R457.



# Le Service Règlementation DISTEL a regroupé pour vous l'ensemble des documents à fournir à votre personnel :

Avant d'établir ces documents, vous devez vous assurer d'être en possession de la notice de montage de l'échafaudage concerné.

DISTEL fournit une notice lors de chaque location ou achat. En cas de perte, contactez le Service Règlementation ou votre agence DISTEL.

- Annexe 1 : **Examen d'adéquation**  
Cet examen détermine si l'échafaudage est adapté à l'environnement et au travail à effectuer
- Annexe 2 : **Attestation de compétences relatives aux échafaudages roulants**  
Une attestation de compétence doit être délivrée par l'employeur suite aux formations suivies.
- Annexe 3 : **Examen de l'état de conservation**  
Cet examen, principalement visuel, doit être effectué avant chaque montage. (même si il est effectué en amont par le loueur dans le cadre d'une location).

## NOTA BENE :

Un autre examen, appelé **examen approfondi de l'état de conservation** est effectué une fois par an, gratuitement, par les vérificateurs DISTEL, en vertu du 4e ENGAGEMENT du CONTRAT SECURITE DISTEL :

- Au moins une fois par an (sauf utilisation intensive, cette périodicité est à déterminer par chaque employeur)
- Tous les 3 mois, si l'échafaudage demeure en service (si il reste monté durant 3 mois)
- Annexe 4 : **Examen de montage**  
Cet examen a pour but de valider le bon montage des éléments constitutifs de l'échafaudage. Une notice de montage doit impérativement être fournie aux monteurs et à la personne qui contrôle le montage si elle est différente.
- Annexe 5 : **Procès verbal de réception et vérification**  
Ce procès verbal est à compléter dans le cadre des vérifications de première mise en service, en cas de démontage/remontage, et autres cas spécifiques (voir modèle ci-joint).
- Annexe 6 : **Tableau de vérifications journalières**  
Ce tableau est à apposer sur la trappe d'accès du 1er niveau et à compléter tous les jours.
- Annexe 7 : **Fiche signalétique**  
Cette fiche signalétique regroupe les informations réglementaires et doit être accrochée sur l'échafaudage de manière visible.  
(dans le cadre d'un montage de longue durée, contrôler régulièrement que les indications ne s'effacent pas)

## Comment remplir les charges d'exploitation :

Classe échafaudage	Charge Totale admissible	daN/m2 sur niveau 1 (plancher du haut)	daN/m2 sur niveau inférieur (plancher du bas)	Modèles DISTEL
2	225 Kg	150	75	Tous les autres modèles
3	360 Kg	200	100	PAM/PBM/PIM POM/PCM/PUM TGL/TER

# EXAMEN D'ADÉQUATION

L'examen d'adéquation consiste à vérifier que l'échafaudage est approprié aux travaux que l'utilisateur prévoit d'effectuer ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés.

Travaux à réaliser : (à communiquer préalablement au chantier)

.....

Hauteur de travail (en m) : .....

Chargement (matériaux et équipements) prévu sur le plancher de travail (en kg): .....

Efforts horizontaux dus aux tâches à effectuer : .....

Nombre de personnes affectées au montage : .....

Nombre de personnes travaillant sur l'échafaudage : .....

Date : ..... Société : .....

Signature :

Nom du vérificateur désigné pour faire cet examen :

.....

## EXAMEN

Points de contrôle	Conforme	Non conforme	Observations
<b>Adéquation aux travaux à réaliser</b> L'échafaudage est compatible avec les travaux à réaliser Hauteur de plancher maximum Efforts maximum horizontaux de stabilité Classe de l'échafaudage			
<b>Adéquation aux risques auxquels les travailleurs sont exposés</b> La résistance du sol et de la zone d'évolution est suffisante L'espace libre au sol est suffisant La distance aux réseaux existants (électriques notamment) est suffisante Le dévers de la zone d'installation et d'évolution est acceptable			
<b>Prise en compte de la météo</b> (Si d'installation extérieure) Existence d'un système d'alerte météo sur le chantier prenant en compte la vitesse du vent en service ou le travail devra être arrêté et du vent hors service ou l'échafaudage devra être sécurisé.			

Date : ..... Société : .....

Signature :

Nom du vérificateur désigné pour faire cet examen :

.....

# ATTESTATION DE COMPÉTENCES RELATIVE AUX ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

Je soussigné ..... (votre nom/prénom),  
 .....(fonction),  
 de la société .....(nom de société),  
 atteste que ..... (nom/prénom de l'employé),  
 dispose des compétences nécessaires pour effectuer :

- la réception de l'échafaudage roulant : examen d'adéquation, examen de l'état de conservation, examen de montage.
- le montage et démontage
- l'utilisation
- la vérification journalière

Ces compétences ont été contrôlées en date du .....au cours d'une formation :

- en interne
- par un organisme de formation : .....

Je m'engage à assurer l'actualisation de ces compétences.

(l'employeur peut fixer une périodicité de renouvellement et/ou ajouter une date de validité à cette attestation)

Fait à ....., le .....

Pour faire valoir ce que de droit.

Nom/prénom du responsable+ signature.

## EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION

Cet examen de l'état de conservation a pour objet de vérifier le bon état des éléments constitutifs de l'échafaudage.

### EXAMEN

Points de contrôle	Conforme	Non conforme	Observations
<b>Structure de l'échafaudage : état</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oxydation importante avec diminution d'épaisseur</li> <li>• amorce de rupture d'une soudure</li> <li>• détérioration des verrous de blocage des planchers, longerons, diagonales ...</li> <li>• déformation engendrant une faiblesse locale d'un élément porteur de la structure</li> <li>• déformation des cadres</li> <li>• trappes manquantes ou défectueuses</li> <li>• crochets de plateaux déformés</li> <li>• détérioration d'un élément (présence de fissure ou de trou autres que ceux prévus par le constructeur)</li> <li>• déformation des poteaux et plateaux</li> </ul>			
<b>Eléments de calage et de stabilisation (roues comprises)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• état (déformation permanente, corrosion, jeux)</li> </ul>			
<b>Affichage sur l'échafaudage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• affichage des charges admissibles</li> </ul>			
<b>Organisationnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• absence de charge dépassant les limites admissibles</li> <li>• présence de la notice du fabricant sur le chantier</li> </ul>			

Date : ..... Société : .....

Signature :

Nom du vérificateur désigné pour faire cet examen :

.....

## EXAMEN DE MONTAGE

Cet examen de montage a pour objet de vérifier le bon montage des éléments constitutifs de l'échafaudage.

Documents et informations ayant servi de base à la vérification :

- plan de montage ou notice d'instruction
- réactions aux appuis si non indiquées par la notice d'instruction

### EXAMEN

Points de contrôle	Conforme	Non conforme	Observations
L'ensemble des éléments assemblés provient bien du même modèle d'échafaudage. (il est interdit de mélanger des éléments de marque ou de modèle différent)			
Les éléments sont bien assemblés selon les préconisations de la notice d'instruction (verrouillage des éléments)			
Les accès sont bien sécurisés			
<b>La protection collective</b> Tous les planchers de circulation ou de travail sont équipés de protection collective continue : <ul style="list-style-type: none"> <li>• lisse entre 1m00 et 1m10 par rapport au plancher</li> <li>• sous-lisse à mi hauteur</li> <li>• plinthes de 10 à 15 cm</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Verticalité des montants</li> <li>• Mise en place correcte des éléments assurant la stabilisation</li> </ul>			

Date : ..... Société : .....

Signature :

Nom du vérificateur désigné pour faire cet examen :

.....

# PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION ET DE VÉRIFICATION

## A formaliser sur le registre de sécurité

Ce procès verbal est à effectuer :

- lors de la première utilisation,
- en cas de démontage, suivi d'un remontage de l'échafaudage,
- à la suite de la modification des conditions d'utilisation, des conditions atmosphériques ou d'environnement susceptibles d'affecter la sécurité d'utilisation de l'échafaudage,
- à la suite d'une interruption d'utilisation d'au moins 1 mois.

Je soussigné, ....., agissant pour le compte de la société ....., effectue ce jour le procès verbal de réception et de vérification, de l'échafaudage roulant situé : .....

Je confirme être en possession des examens requis, à savoir :

- l'examen d'adéquation
- l'examen de l'état de conservation
- l'examen de montage

Ces examens sont conformes aux exigences de l'arrêté du 21 décembre 2004.

La traçabilité de ces examens et de ce procès verbal sera formalisée sur le registre de sécurité.

Fait à ....., le .....

Pour faire valoir ce que de droit.

Nom/prénom+ signature



# NOS AGENCES & SERVICES

## AGENCE DE STRASBOURG-NORD

1A Rue des Carrières  
ZI Nord - 67170 BRUMATH  
☎ 03 88 51 81 81  
✉ vente67@distel.fr  
✉ location67@distel.fr

## AGENCE DE STRASBOURG-SUD

38 A route Industrielle de la Hardt  
ZI ZAC Bugatti - 67120 MOLSHEIM  
☎ 03 90 40 08 70  
✉ vente671@distel.fr  
✉ location671@distel.fr

## AGENCE DE MULHOUSE

Rue de la Charente  
Pôle 430 - 68270 WITTENHEIM  
☎ 03 89 57 07 60  
✉ vente68@distel.fr  
✉ location68@distel.fr

## AGENCE DE METZ

Boucle des Dinandiers  
ZI Ste Agathe - 57290 FAMECK  
☎ 03 82 54 80 71  
✉ vente57@distel.fr  
✉ location57@distel.fr

## NORME

Le Service Règlementation  
☎ 03 90 29 15 77  
✉ reglementation@distel.fr

## FORMATION

Le Service Formation  
☎ 03 90 29 15 77  
✉ formation@distel.fr

## VÉRIFICATION

Le Service Vérification  
☎ 03 90 29 15 72  
✉ verification@distel.fr